***Appel à propositions : 2nd tour***

**Planification familiale, fécondité et développement en milieu urbain**

* **Date de parution :** 18 décembre 2018
* **Date d'ouverture du site pour la soumission électronique des propositions : 15 mars 2019**
* **Date limite de soumission de la note conceptuelle : 15 avril 2019**
* **Date limite de soumission de la proposition complète : 1er juillet 2019**
* **Durée :** Les projets proposés pourront avoir une durée de 1 à 2 ans. La plupart des subventions auront une durée de 2 ans.

**1. Introduction**

L'Union internationale pour l'étude scientifique de la population (UIESP) a le plaisir de lancer cet appel à propositions de recherche pour des chercheur·e·s en début de carrière destiné à accroître l'attention accordée à la planification familiale (PF), à la fécondité et à la croissance démographique en milieu urbain aux niveaux local, national et international. Seront admissibles uniquement les citoyens des pays d'Afrique subsaharienne ou d'Asie du Sud ayant obtenu un doctorat au cours des dix dernières années, qui sont actuellement affiliés à des institutions reconnues dans l'une ou l'autre région et qui justifient de compétences dans la recherche, idéalement en ayant publié des articles scientifiques.[[1]](#footnote-2) (Un·e docteur·e en médecine ayant obtenu son doctorat depuis moins de dix ans et disposant d’une formation en santé publique ou en sciences sociales et de compétences dans la recherche, peut également candidater.) Les propositions de recherche portant sur des contextes de forte fécondité, de besoins en PF élevés et non satisfaits et de taux d'urbanisation élevés sont particulièrement recherchées.

Le public visé par ces recherches comprend les urbanistes et les décideurs politiques au niveau urbain ainsi que les responsables des services de santé et de planification familiale en milieu urbain. Les bénéficiaires ultimes seront les pauvres en milieu urbain et tous les résidents urbains qui, pour diverses raisons, ont un accès limité ou inexistant à des services de planification familiale/santé de la reproduction (PF/SR) de qualité : adolescent·e·s et jeunes, migrants récents et habitants de bidonvilles, etc. Pour atteindre son objectif d'accroître l'attention portée à la planification familiale, à la fécondité ou à la croissance démographique dans les discussions et les initiatives de politique urbaine, les projets des chercheurs devront avoir une pertinence pour les politiques et traiter de questions qui contribuent à faire des villes inclusives et durables (ODD 11 établissements inclusifs, sûrs, résilients et durables »). Les chercheur·e·s sélectionné·e·s pour ce projet auront ainsi l'opportunité d'utiliser leurs compétences pour améliorer le bien-être humain en milieu urbain en traitant de sujets auxquels les urbanistes ou les gestionnaires de programmes devraient prêter attention, en replaçant leurs propositions dans les contextes politiques existants, que ce soit pour la planification familiale ou pour le développement en milieu urbain. Il s’agit d’une excellente opportunité pour des chercheurs débutants ou à mi-carrière d’acquérir de nouvelles compétences et faire avancer leur carrière.

En cas de besoin, les chercheur·e·s recevant une « subvention » dans le cadre de ce projet seront jumelés à un ou plusieurs mentors ou partenaires qui pourront les aider dans leurs travaux ; les besoins de chaque lauréat seront déterminés au cas par cas. Les mentors/partenaires pourront être experts dans une méthodologie de recherche ; spécialistes des contextes urbains ; élus ou fonctionnaires de la ville étudiée, ou une combinaison de ces différentes expertises. Le projet s'appuiera sur des réseaux internationaux de chercheurs et de décideurs dans les domaines de la population/planification familiale et des études urbaines afin de constituer un corps de chercheurs en début de carrière engagés sur ce sujet et de forger des liens durables entre ces chercheurs et les décideurs politiques d'Afrique subsaharienne et d’Asie du Sud. Les chercheur·e·s sélectionné·e·s, les mentors et divers spécialistes de la démographie, de la santé publique, de l'économie et de la pauvreté en milieu urbain pourront également être impliqués dans un certain nombre d’événements ciblés visant à informer les décideurs politiques aux niveaux local, régional et international sur les objectifs, le processus et les résultats de ces recherches.

Idéalement ce projet contribuera à créer un groupe de spécialistes se consacrant à l'étude des intersections entre développement, planification familiale, fécondité ou croissance démographique en milieu urbain. Nous recherchons des propositions de démographes et d’experts en planification familiale mais aussi d’économistes, de géographes, de spécialistes urbains, d’analystes des politiques ainsi que des personnes impliquées dans des programmes, à condition qu’ils ou elles remplissent les critères de diplôme et d'affiliation institutionnelle.

Les recherches subventionnées dans le cadre de ce programme viseront à répondre aux questions suivantes :

* Quelles sont les implications pour le développement en milieu urbain du changement démographique et en particulier de la croissance démographique et de la fécondité ? En quoi la planification familiale et la baisse de la fécondité contribuent-elles à rendre les villes et les agglomérations urbaines plus inclusives et durables (ODD-11) ? Comment les services de planification familiale peuvent-ils être intégrés plus efficacement dans les politiques urbaines et les systèmes de santé ? Quelles sont les implications de la planification familiale/taille de la famille pour la santé, la scolarisation, l’emploi, la réduction de la pauvreté et l’impact sur l’environnement urbain ?
* Comment les services de planification familiale dans les zones urbaines peuvent-ils être améliorés, de la manière la plus rentable possible, pour atteindre ceux qui en ont le plus besoin ? Que faudrait-il pour que tous les résidents urbains aient accès à des services de planification familiale de qualité ? Comment réduire les inégalités urbaines en matière de services et quels seraient les avantages de le faire ? Où les besoins sont-ils les plus grands (migrants, pauvres, jeunes, communautés ou localités en particulier) ?

**2. Contexte et finalité**

Entre 2015 et 2050, la population mondiale devrait augmenter d’environ 2,4 milliards, soit une augmentation de près d'un tiers. Les trois quarts de cette augmentation se produiront en Afrique subsaharienne (1,2 milliard) et en Asie du Sud (600 millions) – les deux régions qui représentent actuellement plus de 80 % de la population mondiale vivant dans la pauvreté absolue. La croissance démographique future se produira presque entièrement dans les zones urbaines et la population urbaine mondiale devrait augmenter de deux tiers d'ici 2050. Alors que de nombreux nouveaux arrivants dans les quartiers informels périphériques des villes sont des migrants ruraux-urbains, une grande partie de cette croissance tiendra à un nombre de naissances supérieur à celui des décès pour les résidents urbains. L'Afrique subsaharienne et l'Asie du Sud se distinguent de nouveau : ces régions ont les taux de croissance démographique urbaine les plus élevés, estimés actuellement à 3,8 % par an en Afrique subsaharienne (doublant tous les 18 ans) et à 2,4 % par an en Asie du Sud (doublant tous les 29 ans).

La définition du terme « urbain » diffère d’un pays à un autre et il n’existe pas de définition internationale standard d’une zone « urbaine » ou d’une population « urbaine ». Les critères utilisés par les pays pour décider de définir un lieu comme étant « urbain » comprennent la taille de la population, la densité de population, le type d'activité économique, les caractéristiques physiques, le niveau d'infrastructure ou une combinaison de ceux-ci. L’OCDE utilise des seuils de population (50 000 ou 100 000 personnes, selon les pays), mais de nombreux pays utilisent des seuils plus petits, avec un seuil moyen étonnamment faible d’environ 5 000. La plupart des recherches urbaines se concentrent sur les grandes villes et négligent les villes moyennes. Les propositions sur tous les types de localités urbaines sont les bienvenues.

Les villes sont plus inégales que les zones rurales et la plupart d’entre elles ont du mal à suivre le rythme rapide de la croissance démographique pour ce qui concerne les infrastructures vitales. En conséquence, environ un habitant urbain sur trois en Asie et en Afrique vit dans des bidonvilles avec un accès limité aux services de base, y compris les services de santé et de planification familiale, d'assainissement, d'eau potable et d'éducation. Alors que la fécondité urbaine a diminué ces dernières années, les besoins urbains non satisfaits de contraception moderne et le taux de grossesses non désirées restent élevés, et la croissance rapide du nombre de jeunes et de sous-groupes défavorisés vivant dans les villes se traduit par des besoins énormes de services de santé sexuelle et reproductive ciblés. Alors que les zones urbaines offrent généralement un plus large éventail de services et de prestataires de soins de santé, et notamment de pharmacies, que les zones rurales, il existe encore d'importants obstacles à l'accès à la PF dans les zones urbaines. La recherche a identifié que les prestataires étaient moins enclins à fournir des services de PF aux jeunes, aux personnes sans enfants, aux femmes non mariées et aux femmes n’ayant pas le consentement de leur conjoint.

L'accès universel à des services de planification familiale de qualité devrait faire partie intégrante de l’effort pour construire des villes durables et la prospérité économique pour tous, et a des implications tout particulièrement pour l'égalité des sexes, l'autonomisation économique des femmes et le dividende démographique. De plus, la réduction de la fécondité non désirée présente des avantages en termes de santé maternelle et de réduction de la pauvreté, et ralentira le rythme de la croissance urbaine, facilitant ainsi la réalisation d'autres objectifs urbains.

Les débats sur le développement et la santé en milieu urbain, de même que sur le concept de « villes durables » (par exemple l'ODD 11), négligent ces rôles importants de la planification familiale. Cela est dû en partie à un cloisonnement des disciplines de recherche et des secteurs de programmes/services ainsi qu’à un impact limité de la recherche sur ces politiques qui tend à marginaliser l’importance globale de la planification familiale et de la fécondité pour le développement en milieu urbain. Des décennies de recherches et de programmes sur la santé en milieu urbain et les « villes saines » dans les pays du Sud se sont concentrées principalement sur la santé environnementale et, quand elles ont traité des services de santé reproductive, elles ont eu tendance à se focaliser sur le VIH/sida. Pendant ce temps, la recherche et les programmes de planification familiale ont largement ignoré les spécificités des populations urbaines vulnérables et la complexité de la gouvernance urbaine, à l'exception notable de l'Initiative de Santé Reproductive Urbaine (ISRU, en anglais *Urban Reproductive Health Initiative – URHI),* qui s’est achevée récemment, et du nouveau programme « The Challenge Initiative » (TCI), qui permet aux villes de bénéficier d’investissements supplémentaires significatifs pour des services de planification familiale.

Ce projet vise à combler ces manques non seulement en produisant les données scientifiques permettant de démontrer le rôle crucial de la croissance démographique, de la fécondité et de la planification familiale pour le développement en milieu urbain, mais aussi en veillant à ce que ces évidences scientifiques soient communiquées aux décideurs politiques adéquats aux niveaux local, régional et international.

Les candidats doivent tenir compte des particularités des recherches en milieu urbain. Les contextes et les populations urbaines ont des caractéristiques qui diffèrent des populations rurales, associées notamment à des niveaux et des modèles de PF et de fécondité particuliers, par exemple : un plus grand éventail de services et de fournisseurs ; plus d'anonymat ; des modes et formes de capital social différents ; l’exposition à une densité et à un éventail plus large de communications (télé- et verbales) ; des modèles de séparation temporaire de la famille qui diffèrent (par exemple des migrations de travail) ; des possibilités plus grandes d'emploi formel ou informel ; des structures de gouvernement plus denses, incluant souvent à la fois l'influence d’un gouvernement local (municipal) et du gouvernement central, ainsi que des acteurs de la société civile et d'autres individus ou institutions qui façonnent des comportements (gouvernance communale, traditionnelle et/ou à base ethnique) ; généralement de meilleures opportunités d'éducation ; la dépendance à une économie monétaire ; un éventail plus large de partenaires sexuels potentiels ; et, pour les citadins pauvres, le « double fardeau » d’une exposition à des maladies transmissibles et non transmissibles. L'hétérogénéité des populations urbaines offre la possibilité de se concentrer sur des différentiels intra-urbains, voire intra-bidonvilles/habitats informels. De tels facteurs contextuels spécifiques aux zones urbaines doivent être reflétés dans le cadre conceptuel, les questions de recherche et les méthodes de toute recherche sur la PF et la fécondité en milieu urbain.

**3. Objectifs de cet appel :**

L'UIESP invite les chercheur·e·s en début de carrière (titulaires d'un doctorat, y compris un doctorat en médecine, décerné au cours des 10 dernières années, et justifiant de compétences de chercheurs) à soumettre des propositions de recherche de haut niveau à mener sur une durée limitée et qui sont pertinentes pour les politiques de développement en milieu urbain. La plupart des subventions auront une durée de deux ans, mais un délai d'un an est également acceptable.

**Les thèmes**

Nous recherchons des propositions innovantes qui relient divers aspects du changement démographique, de la fécondité, de la planification familiale et de la santé reproductive au développement en milieu urbain. A titre indicatif (mais non exhaustif), les sujets de recherche pourront par exemple porter sur les thèmes suivants:

a. Conséquences de la croissance de la population urbaine

* Incidences sur le plan fiscal ; Comment la réduction des grossesses non désirées ou non planifiées pourraient réduire à long terme les coûts pour les budgets urbains gouvernementaux.
* Modélisation de l'impact de la croissance de la population urbaine sur la pauvreté, l'emploi, la sécurité alimentaire, l'éducation, les infrastructures et d'autres secteurs pertinents pour le développement.

b. Conséquences de la fécondité sur le bien-être des ménages urbains

* Liens entre nombre et calendrier des naissances et l’éducation, la nutrition, etc. des enfants en milieu urbain.
* Conséquences de la maternité sur l'emploi de la mère, l'épargne du ménage, etc.

c. Meilleure compréhension des différences intra-urbaines de fécondité et de PF

* Où le besoin de meilleurs services de PF est-il le plus grand ?
* Quelles sont les influences des individus, des foyers et des contextes sur la fécondité et le comportement de PF ?
* Que faudrait-il pour supprimer les inégalités et peut-on identifier des solutions innovantes ?

d. Mise en œuvre et politiques

* Comment la société civile peut avoir un impact sur les programmes et les politiques de planification familiale en milieu urbain – *par ex. en combinant analyse quantitative d'un ensemble de données d'ONG et entretiens qualitatifs sur l'influence des politiques.*
* Comment les responsables gouvernementaux peuvent avoir un impact sur la PF en milieu urbain – *par ex. l’étude d'une ville où des initiatives de PF sont en cours dans le cadre du projet « The Challenge Initiative (TCI) » avec des questions spécifiques.*
* Cartographie de la responsabilité des organes locaux urbains en fonction de la taille des villes – *par ex.* *si la PF figure en tant que priorité dans les documents officiels relatifs aux politiques urbaines et les budgets alloués pour la planification familiale.*

**Les données**

a. Analyse de données secondaires

La plupart des propositions utiliseront sans doute des analyses secondaires d’ensembles de données déjà disponibles pour traiter de ces sujets. Les sources de données possibles comprennent les enquêtes démographiques et de santé (EDS) et les enquêtes MICS de l'Unicef, mais nous encourageons les lauréats à aller au-delà de ces ressources pour envisager aussi des [enquêtes MLE](https://dataverse.unc.edu/dataverse/mle), des recensements, des enquêtes sur l’emploi ou l’économie, des ensembles de données longitudinales avec couverture urbaine ; des sites urbains de surveillance démographique ; des données transversales répétées telles que l'enquête nationale par sondage (NSS) de l'Inde; les enquêtes sur la mesure des niveaux de vie (LSMS) et autres ensembles de données économiques similaires qui ont une couverture urbaine ; les données PMA 2020 et/ou PMA Agile. Une attention particulière devra être accordée au problème de la taille insuffisante des échantillons pour l’utilisation d’analyses des données secondaires pour l’étude des pauvres en milieu urbain.

Il existe une opportunité particulière de collaborer avec des projets connexes et nous les encourageons tout particulièrement (mais ce n’est pas une obligation). Un exemple concerne [The Challenge Initiative](https://tciurbanhealth.org/fr/) (TCI), qui est mis en œuvre dans certaines villes sélectionnées en Inde, au Kenya, en Tanzanie, en Ouganda et au Nigeria (voir la liste des villes et les liens en annexe de cet appel à propositions). La collaboration avec d’autres projets, par exemple sur l’accès aux services des adolescents en milieu urbain, est la bienvenue, avec l’accord et l’appui de l’agence en charge du programme.

b. Collecte de données primaires

D’autres projets exigeront la collecte de données primaires, sous forme de petites enquêtes ou d’enquêtes qualitatives. On peut citer par exemple des entretiens avec des décideurs politiques à la fois dans les domaines de la santé reproductive et du développement en milieu urbain, d'autres parties prenantes aux niveaux local, régional ou national, l'évaluation de la qualité des services, les attitudes et les pratiques des prestataires, des utilisateurs et des non-utilisateurs de la PF, et des études sur les perceptions des femmes relatives à des méthodes particulières.

**Accent sur la pertinence des politiques**

Tous les projets devront viser à renforcer la mise en œuvre de politiques urbaines favorisant le développement. *Il ne s’agit pas ici de faire de la recherche uniquement pour la recherche mais plutôt de s’efforcer de générer des données probantes sur des sujets spécifiques relatifs à la PF urbaine ou la fécondité avec pour intention d'informer non seulement les collègues chercheurs mais aussi le gouvernement, les groupes de réflexion (« think tanks » et d'autres acteurs participant à modeler les villes de demain.* L'implication précoce des acteurs concernés est cruciale et une attention particulière sera accordée à la question de savoir comment les projets comptent atteindre ces publics particuliers que constituent les décideurs. Les candidats sont invités à fournir une description des étapes prévues pour impliquer les intervenants et les décideurs programmatiques et politiques adéquats dès le début de l'étude et jusqu’à sa fin. Pour chaque lauréat, des ressources supplémentaires spécifiques seront allouées aux activités de communication à destination des décideurs politiques.

**4. Caractéristiques spécifiques du programme**

Ce programme vise à la fois à produire des résultats scientifiques pertinents pour la croissance démographique, la fécondité et la planification familiale pour le développement en milieu urbain en Afrique subsaharienne et en Asie du Sud et à offrir à des chercheurs en début de carrière des opportunités de renforcement des capacités pour travailler sur des sujets relatifs à la planification familiale en milieu urbain.

• Le programme travaillera en étroite collaboration avec les principales institutions d'Afrique subsaharienne et d'Asie du Sud. Par l’intermédiaire d’ateliers annuels auxquels les lauréats seront conviés, le programme permettra aux chercheurs en début de carrière (a) de mener des recherches sur des domaines clefs qui permettent de montrer des manques de données probantes et les façons dont ces lacunes pourraient être comblées ; et b) de communiquer les résultats de ces recherches aux publics appropriés afin d'accroître la pertinence des politiques.

• Pour les cas où cela s’avérerait utile, les lauréats en début de carrière seront jumelés avec un mentor capable de donner des conseils pour la recherche et/ou un partenaire urbain afin de renforcer l'engagement et la pertinence des politiques. Ce jumelage lauréat-mentor/partenaire sera formalisé. La sélection des mentors/partenaires se fera en collaboration avec le [Comité scientifique de l'UIESP Planification familiale, fécondité et développement en milieu urbain](https://iussp.org/fr/panel/planification-familiale-f%C3%A9condit%C3%A9-et-d%C3%A9veloppement-en-milieu-urbain).

• Une forte composante de réseautage est prévue. Des ateliers réunissant les lauréats seront tenus annuellement pour permettre (a) une exposition à un éventail de personnes ressources qui serviront de ressources supplémentaires pour leur recherche, (b) des interactions au sein des cohortes de lauréats, et (c) le développement des compétences en communication et sensibilisation à destination des décideurs politiques.

• Les lauréats seront fortement encouragés à présenter leurs recherches lors d'importantes conférences nationales et internationales, et des dispositions ont été prises dans le budget pour permettre cette participation. Ils auront un soutien pour créer des liens avec des réseaux et des programmes plus larges de recherche et de développement en milieu urbain, tant en Afrique subsaharienne et en Asie du Sud qu’en dehors de ces régions, utilisant pleinement les réseaux de l'UIESP et les réseaux dans le domaine des questions de développement en milieu urbain (par ex. UN HABITAT, International Society for Urban Health). Ils seront également encouragés à s’impliquer le plus tôt possible aux niveaux local et national avec des publics susceptibles d’utiliser leurs résultats de recherche afin de s'assurer que la définition du problème est adaptée aux lacunes spécifiques qui doivent être comblées.

**5. Portée et durée du financement**

La durée du projet de recherche sera de 12 à 24 mois. Toutes les activités de recherche et tous les rapports devront être terminés avant la date convenue d'achèvement du projet. Un budget-type pour un tel projet devrait être de l’ordre de 30 à 40 000 $ US pour un projet de deux ans mais des subventions plus élevées pourront être envisagées pour des propositions d'une qualité exceptionnelle.[[2]](#footnote-3) Ceci concerne les coûts directs, y compris le matériel informatique et les logiciels, la collecte de données primaires, les assistants de recherche et le temps de travail du chercheur. Pendant la durée du projet, un soutien salarial pourra, le cas échéant, être fourni aux lauréats pour les libérer partiellement ou en totalité les lauréats d'autres tâches qui leur incombaient. (Les coûts de diffusion et de communication, tels que la participation à des conférences pour présenter leurs travaux et à des ateliers avec les décideurs de la ville étudiée pour présenter des résultats, seront pris en charge par un fonds séparé.).

**6. Critères d’admissibilité et processus de soumission**

La proposition peut porter soit sur une ville unique, soit sur un travail comparatif de plusieurs zones urbaines dans n'importe quel pays d'Afrique subsaharienne ou d'Asie du Sud. Ne sont admissibles que les citoyens des pays d'Afrique subsaharienne ou d'Asie du Sud travaillant actuellement dans des institutions reconnues dans ces deux régions (pas nécessairement les pays dont les chercheurs sont citoyens). Idéalement, les contrats seront conclus avec les lauréats mais ils pourront également être négociés au cas par cas si leur institution d'origine a des exigences particulières. Les frais généraux institutionnels ne peuvent représenter plus de 15 % du budget total.

Les candidats doivent soumettre une note conceptuelle de 600 mots résumant le sujet de recherche au plus tard le 15 avril au moyen du [**formulaire en ligne**](https://iussp.org/fr/appel-a-propositions). Les personnes dont les propositions sont perçues comme prometteuses seront invitées à soumettre une proposition complète avant le 1er juillet 2019. Vous trouverez ci-dessous en annexe tout ce qui est requis pour la note conceptuelle ainsi que la liste des principales sections f la liste des principales sections figurant dans le formulaire de soumission.

Les propositions peuvent être soumises en anglais ou en français.

**7. Processus de sélection**

Seules les propositions répondant aux critères d'admissibilité décrits ci-dessus seront prises en considération pour l'évaluation. Les propositions admissibles seront examinées par des experts techniques identifiés par l'UIESP.

Les candidats retenus auront la possibilité de réviser leurs propositions et seront invités à participer à un atelier de présentation et de développement des propositions à Kampala, en Ouganda, les 15-17 novembre 2019, juste avant la Conférence sur la population africaine organisée par l'Union pour l’étude de la population africaine. Une partie de ces candidats finalistes se verra ensuite offrir la possibilité de réviser une nouvelle fois leur proposition, le délai étant fixé au 3 janvier 2020. La sélection finale des lauréats se fera à la mi-janvier 2020.

Les propositions seront évaluées selon plusieurs critères, parmi lesquels les qualités propres aux candidat·e·s, la qualité de leur recherche, l'innovation du projet, sa pertinence pour les politiques, la pertinence du cadre et de la sous-population choisis, et la faisabilité du projet de recherche. La priorité sera donnée à des questions de recherche innovantes, porteuses pour les politiques ou les programmes dans des zones urbaines et susceptibles d’avoir un impact sur les politiques de développement en milieu urbain au-delà de la sphère de la démographie et de la santé publique. Le Comité interdisciplinaire de l'UIESP supervisant le projet, qui est composé de démographes, d’experts sur la pauvreté et la santé en milieu urbain, d'économistes et de spécialistes des politiques et programmes, évaluera la pertinence de la question à traiter et le déficit de connaissances scientifiques qu’il pourrait combler ainsi que l’intérêt de la recherche pour le processus de décision et pour l’information des politiques et des programmes.

Les propositions devraient également traiter de questions de recherche portant sur des priorités de développement telles que définies par la ville ou le pays où la recherche aura lieu. Le fait que le sujet proposé est une priorité devra être démontré – par exemple au moyen de lettres de soutien émanant de diverses administrations ou de liens internet ou de copie d’articles attestant de la couverture médiatique du problème – et sera considéré comme faisant partie intégrante du processus de sélection. Les propositions peuvent également aborder des sujets importants qui sont actuellement négligés dans les politiques et programmes urbains.

**8. Renseignements**

Toute demande de renseignements doit être adressée à **urbanFP@iussp.org** **au plus tard 15 juin 2019** afin de pouvoir recevoir une réponse avant la date limite de soumission des propositions. (Les questions portant sur la note conceptuelle devront être envoyées avant le 15 mars 2019.)

**9. Ressources supplémentaires**

Une série de webinaires en ligne sur des sujets liés à cet appel à propositions sera postée en ligne au début de 2019 afin de fournir un peu de contexte supplémentaire concernant les « villes saines et durables », l'engagement politique, et d'autres sujets. Ces ressources devraient aider les candidats potentiels à mieux comprendre la perspective du projet sur ces questions. Veuillez vérifier périodiquement le site web de l’appel : [**https://iussp.org/fr/appel-%C3%A0-propositions**](https://iussp.org/fr/appel-%C3%A0-propositions).

**10. Calendrier**

|  |  |
| --- | --- |
| Lancement de l’appel | 18 décembre 2018 |
| Ouverture du portail d'applications | 15 mars 2019 |
| Dernier jour pour poser des questions sur la phase de la note conceptuelle | 15 mars 2019 |
| Date limite pour soumettre la note conceptuelle | 15 avril 2019 |
| Dernier jour pour soumettre des questions | 15 juin 2019 |
| Date limite pour soumettre des propositions complètes | **1er juillet 2019\*** |
| Annonce des candidats présélectionnés | 15 septembre 2019 |
| Présentation des propositions présélectionnées à Kampala | 15 au 17 novembre 2019 *(suivies de la CAP du 18 au 22 novembre pour les personnes intéressées)* |
| Date limite pour soumettre une proposition révisée | 3 janvier 2020 |
| Sélection finale annoncée | 15 janvier 2020 |

**\*Les propositions reçues après la date limite ne seront pas prises en considération.**

**11. Finalisation de la subvention**

Veuillez noter que la sélection technique d'une proposition ne garantit pas son financement par l'UIESP.

La procédure est la suivante :

*Finalisation de la proposition –* Une fois sélectionnés à la mi-janvier 2020, les derniers ajustements seront apportés au contenu des propositions.

*Finalisation administrative –* Les aspects administratifs devront également être satisfaits pour que la subvention puisse être attribuée.

*Autorisation par les pays –* Dans le cas où des autorisations nationales et/ou institutionnelles sont requises pour effectuer des recherches dans un pays donné, le lauréat devra obtenir cette autorisation avant de pouvoir recevoir un financement de l'UIESP. Cette exigence s'applique uniquement aux propositions sélectionnées. L'UIESP se réserve le droit de ne pas poursuivre le financement d'un projet sélectionné si l’autorisation du pays n'est pas obtenue dans les six mois suivant la sélection définitive du projet par l'UIESP car cela compromettrait l'achèvement du projet dans les délais requis.

**12. Permission d’utilisation et de divulgation de renseignements**

En présentant une proposition en réponse au présent appel à propositions concurrentielles, les candidats consentent à ce que les documents transmis soient divulgués aux examinateurs participant au processus de sélection, qu’ils soient membres de l’UIESP ou de l’extérieur. Les candidats consentent en outre à ce que leur nom et le titre de leur projet soient divulgués dans toute annonce portant sur les propositions retenues.

**ANNEXES**

1. **Liste des pays éligibles**

**Asie du Sud**

Afghanistan

Bangladesh

Inde

Népal

Pakistan

Sri Lanka

**Afrique sub-saharienne**

Afrique du Sud

Angola

Benin

Botswana

Burkina Faso

Burundi

Cabo Verde

Cameroun

Comores

Congo, RDC

Congo

Cote d'Ivoire

Guinée équatoriale

Erythrée

eSwatini

Ethiopie

Gabon

Gambie

Ghana

Guinée

Guinée-Bissau

Kenya

Lesotho

Liberia

Madagascar

Malawi

Mali

Mauritanie

Mozambique

Namibie

Niger

Nigeria

Ouganda

Rwanda

Sao Tome and Principe

Sénégal

Sierra Leone

Somalie

Soudan

Soudan du Sud

Tanzanie

République Centrafricaine

Tchad

Togo

Zambie

Zimbabwe

1. **Liste des villes priorisées par « The Challenge Initiative (TCI) » et ressources en ligne**

Voir :

* Vidéo [**Qu'est-ce que TCI?**](https://iussp.org/sites/default/files/ksmbrochure-FR.pdf)
* [**Aperçu sur TCI**](https://iussp.org/sites/default/files/Tri-foldOverviewFRENCH.pdf) (avec la liste des villes ayant des projets actifs).
1. **Liste des sections à compléter pour la proposition dans le formulaire en ligne :**

**1. Note conceptuelle (15 avril) :**

**Informations personnelles, notamment le parcours universitaire et l’expérience professionnelle.**

* Nom, prénom
* Date de naissance
* Nom de l’institution et ville
* Nationalité
* Date du doctorat et de l'université l’ayant attribué
* Jusqu'à 5 publications (les meilleures)

**Description du projet (jusqu'à 600 mots)**

* Titre de la proposition
* Questions de recherche
* Population étudiée
* Justification (valeur ajoutée, lacunes comblées dans les connaissances)
* Sources de données / méthodes
* Pertinence politique

**2. Proposition complète (1er juillet)**

* Résumé (300 mots)
* 5 mots clés
* Population étudiée (100 mots)
* Questions de recherche (300 mots)
* Justification de la recherche (500 mots)
* Description des ensembles de données, des méthodes de collection / d'analyse des données et des problèmes anticipés (850 mots)
* Public cible pour la recherche (100 mots)
* Contexte et pertinence pour les politiques (200 mots)
* Plan de travail et calendrier du projet (150 mots)
* Besoins en formation (150 mots)
* Budget
* Informations complémentaires (500 mots)
* Références
1. Les diplômés n’ayant pas encore établi de relation avec une institution ne sont pas admissibles ; ce financement n'est pas disponible pour une recherche « postdoctorale » immédiate si le ou la candidate ne travaille pas encore dans une institution située dans l'une de ces deux régions. [↑](#footnote-ref-2)
2. Chaque budget sera revu en détail par un gestionnaire de recherche spécialisé familiers des coûts dans le contexte local. [↑](#footnote-ref-3)